Green Mango for Better Livelihoods (GMBL)

TERMES DE REFERENCE

Sélection d'un Cabinet ou consultant.e individuel(le) pour accompagner la certification (BRC, biologique, équitable et SMETA)

Juillet 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du programme 2024 DANIDA GREEN BUSSINESS PARTNERSHIP, SNV et ses partenaires commerciaux du consortium (Rose Eclat et Adelante Foods BV) , ont obtenu un accord de financement pour de la mise du projet **intitulé « *Green Mango for Better Livelihoods in Burkina Faso (GMBL)* ».** Ce projet ambitieux financé par le Ministère des Affaires étrangère Danoises à travers le fonds DANIDA GREEN BUSSINESS PARTNERSHIP, vise à établir une filière de mangue durable, inclusive et résiliente face au changement climatique au Burkina Faso, tout en améliorant les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes. Prévu sur une période de trois ans (2025-2028), il ne se limite pas aux enjeux climatiques et environnementaux, mais contribue également à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie. Le projet GMBL s'articule autour de 04 résultats d'intervention prioritaires suivants :

- Résultat 1 : Croissance inclusive de la production de mangues biologiques séchées par de petits exploitants agricoles grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat ;
- Résultat 2 : Accès au marché européen pour les produits à base de mangue certifiés biologiques, renforçant ainsi les opportunités commerciales ;
- Résultat 3 : Augmentation des opportunités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomisation ;
- Résultat 4 : Durabilité environnementale et de la résilience climatique.

Il est mis en œuvre en consortium, avec SNV en tant que lead, reposant sur un modèle économique innovant impliquant des partenaires commerciaux stratégiques que sont Rose Éclat et Adelante Foods BV. La collaboration entre ces acteurs comme membre du consortium est essentielle pour garantir une mise en œuvre efficace et durable des activités. En sus, le projet contribue à la promotion mangue à travers le séchage des mangues comme une alternative prometteuse. Cette activité valorise la production locale, réduit les pertes post-récolte et facilite l'accès aux marchés d'exportation. Grâce à l'ensemble de ses interventions, le projet GMBL propulse au BF, la structuration d'une chaîne de valeur durable, inclusive et résiliente face au changement climatique. En optimisant la production, en facilitant l'accès aux marchés et en générant des opportunités économiques, sociales et environnementales, il place les femmes et les jeunes au cœur de sa stratégie d'impact.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de valorisation des vergers de mangue telle que définie par le Résultat 2 attendu du projet, une attention particulière est portée sur l'obtention et le maintien des différentes certification (grade BRC A, biologique, équitable et SMETA) en vue d'un meilleur accès au marché premium. Afin de soutenir cette dynamique pour réussir ce processus, les membres du consortium envisagent de recourir aux services d'un consultant technique spécialisé. Il accompagnera les acteurs dans la mise en conformité avec les exigences des standards internationaux (EU, NOP, EOS…), garantissant la crédibilité des produits des partenaires commerciaux auprès des acheteurs internationaux. En outre, le consultant jouera un rôle clé dans la structuration du dispositif, en instaurant un Système de Contrôle Interne (SCI) robuste, fiable et en renforçant les capacités des producteurs.trices et acteurs.trices de la chaîne de valeur pour un suivi efficace et de qualité des processus de certification. De par son expertise, le consultant appuiera l'interprétation des référentiels de certification agricole, la conception des outils de suivi, la formation des animateurs représentés les SCOOPs et l'accompagnement vers les audits externes. Son intervention permettra également d'optimiser le processus, de prévenir les erreurs de conformité et de garantir la réussite de la certification dans les délais impartis. Enfin, la démarche de recrutement s'inscrit dans la logique de réponse aux exigences croissantes des marchés européens, en matière de traçabilité, de durabilité et de respect des normes et standards commerciaux. Ce qui constituera un levier essentiel pour assurer la pérennité et la crédibilité des 100 tonnes de produits issus des partenaires commerciaux du projet.

En vue de renforcer de la compétitivité et de la durabilité de la filière mangue, le projet souhaite appuyer les producteurs et leurs organisations dans la mise en place de systèmes de production conformes aux standards internationaux.

Les présents ont été élaborer afin de définir les objectifs les attentes et les modalités de conduite de la mission du consultant.

II. OBJECTIF DE LA MISSION DU CONSULTANT

L'objectif principal de la mission du consultant est d'accompagner ROSE ECLAT, son réseau de fournisseurs, les producteurs de mangues et leurs organisations dans la mise en œuvre d'un processus de certifications conforme aux standards nationaux et internationaux .

III. PRINCIPALES ATTRIBUTIONS ET MISSIONS ATTENDUES

Les principales attributions et missions ci-dessous ne sont pas exhaustives et toutes propositions complémentaires de la part du prestataire sont les bienvenues :

- Réaliser un état des lieux des pratiques de production des producteurs ou groupements ciblés par rapport aux exigences des normes de certification biologique (ex. Règlement CE, NOP, etc.) Pour diagnostiquer les pratiques agricoles actuelles dans les vergers de mangue ciblés ;
- Appuyer dans l'adoption et la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles conformes aux normes et standards ainsi que dans toutes les étapes du processus de certifications ;
- Concevoir un plan de mise en conformité intégrant les étapes clés du processus de certification assortir d' une stratégie d'accompagnement à la certification : sensibilisation, formation, suivi, mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI), audits, etc ;
- Former les membres du consortium sur les normes et principes standards des certifications
- Renforcer les capacités des producteurs et des SCOOPs de producteurs de mangue y compris les acteurs connexes à travers des sessions de formation sur les principes de l'agriculture biologique, les pratiques culturales adaptées à la mangue bio, le transport, la gestion des intrants biologiques, et les exigences documentaires ;
- Mettre en place un système de contrôle interne (SCI) dans les vergers de mangue à travers le développement des outils et procédures du SCI, la formation des contrôleurs internes, et assurer un suivi technique régulier des producteurs dans la perspective d'une certification de groupe ;
- Aider les groupements à constituer et tenir à jour les dossiers techniques individuels et collectifs requis pour l'obtention de la certification (cartographie, registres de culture, contrats, traçabilité…) pour assurer une documentation technique et administrative de qualité ;
- Préparer les producteurs et le SCI à l'audit de certification ; accompagner la sélection et la relation avec l'organisme certificateur en vue de faciliter la collaboration avec l'organisme de certification ;
- Définir des indicateurs de progrès, suivre l'évolution de la conformité, documenter les acquis, les contraintes et proposer des ajustements si nécessaire pour assurer le suivi-évaluation du processus d'accompagnement à la certification ;
- Proposer des mesures concrètes pour maintenir la conformité au-delà de la certification initiale, en intégrant une gestion agroécologique durable et économiquement viable dans le cadre de la promotion de la durabilité du système de production.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

A l'issue de cette mission, les résultats suivants sont attendus

- Un diagnostic détaillé des pratiques agricoles existantes est réalisé à travers un rapport de diagnostic mettant en évidence les écarts entre les pratiques actuelles et les exigences des normes de certification biologique ;
- Un plan d'actions vers les certifications biologique est élaboré, validé et contenu dans un document stratégique définissant les étapes, responsabilités, échéances et ressources nécessaires pour atteindre la certification ;
- Les producteurs et leurs organisations, et les autres connexes sont formés aux exigences de l'agriculture biologique à travers des sessions de formation réalisées et les supports pédagogiques produits ainsi que les listes de participants et évaluations de formation sont disponibles ;
- Un système de contrôle interne (SCI) fonctionnel est mis en place, des contrôleurs désignés et formés, les fiches de suivi individuelles tenues sont à jour et que les procédures de contrôle sont appliquées ;
- La documentation nécessaire au processus de certification est disponible et conforme des registres de production, plans de parcelles, contrats producteurs, rapports de contrôle interne dûment remplis ;
- Les producteurs ciblés sont prêts à subir l'audit de certification biologique par un pré-audit réalisé avec recommandations, les écarts sont corrigés ; les accompagnements des producteurs avant et pendant l'audit officiel sont effectués ;

- Une collaboration active est établie avec un organisme de certification par un dossier de certification soumis ; correspondance technique suivie ; audit externe organisé avec la participation du consultant ;
- Un rapport final de mission est produit avec un rapport détaillé incluant les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les recommandations et un plan de durabilité post-certification.

V. DURÉE DU MANDAT

La mission du consultant sera donc structurée en 04 phases réparties sur cette la durée du projet. Les interventions du consultant sont estimées à trois (03) mois étalés sur les 3 ans de la période du projet. Elles seront sous forme de prestations périodiques, temps partiel ou consultances successives. Une démarche qui permettra un accompagnement stratégique à chaque étape clé du processus, sans nécessiter un engagement permanent.

Phase	Période	Temps estimé de travail	Objectifs clés
Phase 1 : Diagnostic et planification	2 mois	0,5 mois (équivalent temps plein)	Diagnostic initial, plan d'action, mise en place du SCI
Phase 2 : Renforcement des capacités	Mois 4 à 8	1 mois étalés selon la disponibilité du consultant	Formations, documentation, premiers suivis
Phase 3 : Préparation à la certification	Année 2	1 mois (étalé sur l'année)	Appui technique continu, pré-audit, levée des non-conformités
Phase 4 : Suivi post-certification et consolidation	Année 3	0,5 mois (équivalent temps plein)	Pérennisation, formations de rappel, amélioration continue

VI. LES PRODUITS, LIVRABLES ATTENDUS DE LA PRESTATION

Les principaux produits livrables attendus sont les suivants :

- ✔ Un rapport de diagnostic initial portants sur l'analyse des pratiques culturales existantes par rapport aux exigences de la certification biologique et l'identification des écarts et recommandations prioritaires ;
- ✔ Un plan d'actions vers les certifications par types de certification fournissant un document stratégique qui définit les étapes du processus, les responsabilités, les délais et les besoins en ressources ;
- ✔ Des modules et supports de formation montrant les contenus de formation élaborés (présentations, fiches techniques, guides pratiques) et les liste des participants formés avec évaluations de fin de formation ;
- ✔ Système de contrôle interne (SCI) mis en place et opérationnel avec les procédures de SCI documentées et les fiches de suivi, fiches/producteur, registre de non-conformités, planning de contrôles internes ;
- ✔ Les dossiers techniques des producteurs complétés faisant ressortir la cartographie des parcelles, fiches d'enregistrement des producteurs, les registres de traitements, les journaux de culture, etc ;
- ✔ Le rapport de pré-audit et préparation à la certification à travers le rapport de pré-évaluation du niveau de conformité des producteurs assorti des recommandations pour la levée des écarts identifiés ;
- ✔ Le rapport de collaboration avec l'organisme de certification par les comptes rendus des échanges avec l'organisme certificateur, les documents de suivi du processus de soumission de dossier et accompagnement à l'audit ;
- ✔ Rapport final de mission contenant le bilan global de la mission, les activités réalisées, les résultats atteints, les difficultés rencontrées, les recommandations pour la suite ainsi que les annexes avec les outils développés, les listes de participants, les photos, les documents techniques, etc.

VII. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES DE LA MISSION

7.1 Profil du Consultant

✔Diplôme universitaire de niveau, Bac+5, dans l'un des domaines suivants (Agronomie, Agriculture biologique, Agroécologie, Sciences de l'environnement, Développement rural ou domaines équivalents) ;

✔Maîtrise des normes et référentiels de certification biologique (ex. Règlement CE, NOP/USDA, EOS, etc.) ;

✔Connaissance approfondie des bonnes pratiques agricoles (BPA) et de leur adaptation à l'agriculture biologique ;

✔Expérience dans la mise en place de systèmes de contrôle interne (SCI) et l'accompagnement vers la certification ;

✔Capacité à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action et outils de suivi-évaluation

7.2 Expérience professionnelle et Aptitudes

- ✔ Au moins 3 à 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine ci-dessus indiqué ;
- ✔ Expérience dans l'accompagnement technique de producteurs agricoles ou de coopératives ;
- ✔ Participation à au moins un projet de certification biologique (individuelle ou de groupe) ;
- ✔ Une connaissance spécifique de la filière mangue serait un atout majeur ;
- ✔ Expérience dans des contextes de développement rural en Afrique ou en zones tropicales
- ✔ Excellentes capacités de formation, animation et communication participative
- ✔ Bonnes compétences rédactionnelles (rapports, outils techniques, supports de formation)
- ✔ Sens de l'organisation, autonomie, rigueur et esprit d'équipe ;
- ✔ Maîtrise du français et l'anglais (parlé et écrit) ; la connaissance des langues locales des zones d'intervention du projet serait un atout majeur ;
- ✔ Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint)
- ✔ Connaissance de logiciels de gestion de bases de données et SIG simple (recommandée)

VIII. CONSTITUTION ET DÉPÔT DES DOSSIERS D'OFFRES

Les consultants intéressées devront déposer sous plis fermés un dossier d'offres, en français ou en anglais **au plus tard le 17 aout 2025** à 10 heures 00 minutes temps universel au Secrétariat de la SNV, sis à Ouaga 2000 Sect.54 Av. SARE Elie, Porte 437. Veuillez inscrire l'objet de cette consultation sur l'enveloppe.

Seuls les consultants présélectionnés seront contactés. Nous n'apprécions pas la médiation de tiers basée sur cette offre. SNV Burkina se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet appel à candidature.

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- L'offre technique devra :
  (i) préciser la compréhension des termes de références, (ii) détailler les méthodologies et l'approche de la conduite de la mission (iii) indiquer le plan de travail et son échelonnement dans le temps (chronogramme détaillé des activités), (iv) contenir le CV du Consultant (contenant au moins 5 trois références professionnelles) démontrant les expériences et les expertises antérieures, une lettre de soumission et un calendrier de soumission des livrables ;
- L'offre financière comportera le budget global Hors Taxes et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transport, communication etc.)
- D'une clef USB contenant l'offre technique et l'offre financière, toutes les 02 offres intégralement scannées.

Les critères d'évaluation des dossiers se trouvent ci-dessous.

N°	Critères d'évaluation	Sous-critères / précisions	Poids (%)	Note max.	Note obtenue
1	Formation académique	Diplôme en agronomie, agroécologie, agriculture biologique, etc.	10%	15	
2	Expérience professionnelle pertinente	Nombre d'années (min. 3 à 5 ans) ; travail en certification bio	35%	25	
3	Maîtrise des normes de certification biologique	Connaissance des référentiels CE, NOP, EOS, etc.	25%	20	

4	Expérience dans la mise en place de SCI	Système de contrôle interne pour certification de groupe	10%	10	
5	Expérience dans la filière mangue ou autres cultures fruitières tropicales	Connaissance spécifique de la filière	10%	5	
6	Compétences en formation, animation et vulgarisation	Capacités pédagogiques, outils utilisés	5%	10	
7	Compétences rédactionnelles et informatiques	Rapports, Word, Excel, PowerPoint	5%	5	